

Aperçu des prestations assurance inventaire du ménage et responsabilité civile privée

home

■ inclus □ en option

Prestations assurées	salto plus	standard	premium	Remarques
Inventaire du ménage				
Somme d'assurance par événement	de CHF 30 000 à 60 000	max. CHF 250 000	max. CHF 500 000	valeur à neuf
Incendie				
SA dommages de roussissement, effet du courant électrique		CHF 2 000	CHF 5 000	valeur à neuf, VD/NW: assurance complémentaire
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance		10 %	■ 10 % □ 20 %	
Événements naturels				
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance		10 %	■ 10 % □ 20 %	valeur à neuf, VD/NW: assurance complémentaire
Franchise par événement		CHF 500	CHF 500	hautes eaux, inondations, tempêtes, grêle, avalanches, pression de la neige, éboulements de rochers, chutes de pierres, glissements de terrain
Tremblement de terre				
Tremblement de terre			□	
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance			■ 10 % □ 20 %	
Franchise par événement			10 %	min. CHF 1 000, max. CHF 10 000
Effraction, détournement, vol au lieu assuré				
SA bijoux/valeurs pécuniaires	CHF 5 000/0	CHF 5 000/0	CHF 20 000/5 000	valeur à neuf
SA bijoux/valeurs pécuniaires		□ CHF 10 000/2 000	□ CHF 40 000/6 000	valeurs pécuniaires uniquement en cas d'effraction et de détournement
Vol simple à l'extérieur				
Somme d'assurance	CHF 2 000	CHF 2 000	CHF 5 000	
Somme d'assurance		□ CHF 5 000	□ CHF 10 000	
Dégâts d'eau				
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance	10 %	10 %	■ 10 % □ 20 %	valeur à neuf
Vitrages du mobilier				
Somme d'assurance		□ CHF 2 000	CHF 5 000	
Somme d'assurance		□ CHF 3 000	CHF 10 000	
Bagages				
Somme d'assurance	CHF 2 000	CHF 2 000	CHF 5 000	
Somme d'assurance		□ CHF 3 000	□ jusqu'à CHF 10 000	
Frais de changement de serrure				
Somme d'assurance		□ CHF 2 000	CHF 5 000	
Jardins et constructions mobilières				
Somme d'assurance		□ jusqu'à CHF 30 000	□ jusqu'à CHF 50 000	
Caravanes et mobilhomes				
Somme d'assurance		□ jusqu'à CHF 50 000	□ jusqu'à CHF 100 000	
Franchise				
Franchise par événement		□ de CHF 200 à CHF 1 000	□ de CHF 0 à CHF 1 500	Echelonnements CHF 0/200/500/1000/1500 franchises spéciales en cas d'événements naturels et de tremblement de terre
Renonciation à la sous-assurance				
Renonciation à la sous-assurance		■	■	si convenu dans la police
Home Assistance				
Centre d'appels 24h/24	■	■	■	
Organisation des artisans	■	■	■	
Coûts d'intervention	■	■	■	jusqu'à CHF 500
Responsabilité civile privée				
Dommages corporels et matériels	■	■	■	
Indemnisation des prétentions justifiées, défense contre les prétentions injustifiées	■	■	■	
Somme d'assurance par événement	CHF 3 mio.	■ CHF 3 mio. □ CHF 5 mio.	■ CHF 5 mio. □ CHF 10 mio.	
Personnes assurées				
1 à 2 personnes ou familles	■	■	■	salto plus: 1 personne
Personnel de service, de surveillance et auxiliaire		■	■	
Couvertures				
Activités professionnelles accessoires	■	■	■	p. ex. service dans l'armée, la protection civile ou un corps de sapeurs pompiers
Locataire d'immeubles et de locaux	■	■	■	
Résidence secondaire en location		□ CHF 50 000	□ CHF 80 000	
Propriétaire/locataire de biens-fonds non bâtis		■	■	jusqu'à 1 000 m ² ; p. ex. jardin potager
Chef de famille		■	■	responsabilité pour les enfants mineurs
Employeur de personnel de maison		■	■	
Sport et autres loisirs	■	■	■	
Détenteur d'animaux domestiques	■	■	■	
Dommages causés à des biens meubles confiés (dommages aux objets confiés)	■	■	■	servant à l'usage privé
Cycles et cyclomoteurs	■	■	■	assurance complémentaire à l'assurance obligatoire
Détenteur de modèles réduits d'aéronefs jusqu'à 30 kg	■	■	■	assurance obligatoire
Détenteur et/ou conducteur de karts	■	■	■	seulement en l'absence d'obligation d'assurance
Prestation en l'absence de responsabilité (personnes incapables de discerner, sports et jeux (dommages matériels, effets de visiteurs, dommages causés par des enfants et des tiers assumant la surveillance))	■	■	■	jusqu'à CHF 100 000 max. par événement
Utilisation de véhicules automobiles de tiers (perte de bonus RC)	□	□	□	
Utilisation occasionnelle de véhicules automobiles de tiers (dommages au véhicule)	□ CHF 50 000	□ CHF 50 000	■ CHF 80 000	véhicules automobiles jusqu'à 3,5 t, remorques et bateaux: franchise CHF 500
Chevaux loués ou empruntés			□ jusqu'à CHF 50 000	
Chasse			□	Suisse ou Europe, sans la France
Franchise				
Franchise par événement pour les dommages matériels		□ de CHF 200 à CHF 1 000	□ CHF 0 jusqu'à CHF 1 500	Echelonnements CHF 0/200/500/1000/1500

Est déterminante l'étendue de la couverture selon la police et les conditions générales d'assurance (CGA) 2012.

Aperçu des prestations assurance bâtiments

home

■ inclus □ en option

Prestations assurées	standard	premium	Remarques
Somme d'assurance	max. CHF 3 mio.	max. CHF 5 mio.	
Maisons de un à trois logements, propriété par étage, propriété foncière	■	■	servant au propre logement
Maison de vacances		□	servant au propre logement
Incendie	□	□	valeur à neuf, cantons GE, UR, SZ, TI, AI, VS, OW
Dommages de roussissement et dommages dus à un feu utilitaire	■	■	
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance	5%	■ 10% □ 20%	
Événements naturels	□	□	valeur à neuf, cantons GE, UR, SZ, TI, AI, VS, OW
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance	5%	■ 10% □ 20%	hautes eaux, inondations, tempêtes, grêle, avalanches, pression de la neige, éboulements de rochers, chutes de pierres, glissements de terrain
Franchise par événement	10%	10%	min. CHF 1000, max. CHF 10000
Tremblement de terre		□	valeur à neuf
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance		■ 10% □ 20%	
Franchise par événement		10%	min. CHF 10000 max. CHF 500000
Effraction, détournement, vol	■	■	valeur à neuf
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance	5%	■ 10% □ 20%	
Dégâts d'eau	■	■	valeur à neuf
Frais supplémentaires en % de la somme d'assurance	5%	■ 10% □ 20%	
Vitrages des bâtiments	■	■	valeur partielle
Somme d'assurance	CHF 5000	■ CHF 20000 □ CHF 30000	
Responsabilité civile bâtiments			
Somme d'assurance	■ CHF 3 mio. □ CHF 5 mio.	■ CHF 5 mio. □ CHF 10 mio.	
Indemnisation des prétentions justifiées, défense contre les prétentions injustifiées	■	■	
Dommages à l'environnement, y c. frais de prévention de dommages	■	■	dommages survenus de façon soudaine
Rabais pour les bâtiments certifiés MINERGIE	■	■	
Home Assistance	■	■	
Centre d'appels 24h/24	■	■	
Organisation des artisans	■	■	
Coûts d'intervention	jusqu'à CHF 500	jusqu'à CHF 500	
Franchise			
Franchise par événement pour les dommages matériels	□ de CHF 200 à CHF 1000	□ de CHF 0 à CHF 1500	Echelonnements CHF 0/200/500/1000/1500